



PROCES-VERBAL

de la séance du 27 mars 2023, 19h00,
à la Salle du Conseil communal (Rue du Conseil 8), Vevey

Présidente :	Mme Willommet	Laurie
Présent-e-s :	Mme Berrocal	Sabrina
	M. Bonafonte	Bruno
	M. Calhas	Ruben
	M. Christen	Jérôme
	Mme Diaz	Tania
	Mme Fawer	Manon
	Mme Ferrari	Patricia
	M. Jouhaud	Pierre-Olivier
	Mme Kaeser Meleder	Daphné
	M. Méan	Ambroise
	Mme Meylan	Sarah
	M. Méry	Edouard
	Mme Rivier	Delphine
	Mme Roy	Nathalie
	Mme Saille Roller	Bénédicte
	Mme Schaeli	Ochelio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Waser	Jonathan
Excusé-e-s :	M. Dragone	Umberto
	Mme Parrennes	Evi
	Mme Römer	Karine
	M. Stergiou	Grégory
	Mme Wider-Nicoulaz	Myriam
Invité :	M. Fleury	Patrick
Absent-e-s :	---	

Ordre du jour

1. Liste de présence

Mme Willommet ouvre la séance et prie les membres de signer la liste de présence.

La Présidente informe que Mme Parrennes (quart professionnel) et M. Grégory Stergiou (quart société civile) ont démissionné dans le courant du mois de mars. Ces deux démissions prendront effet le 30 avril 2023. Les suggestions afin de compléter le quart société civile sont les bienvenues. Mme Ferrari communiquera le nom du nouveau membre du quart professionnel dès que possible.

2. Validation de l'ordre du jour

La Présidente excuse MM. Dormond et Dorogi, retenus par une séance de la Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme. Le point 5 « Sécurité routière autour des écoles » est par conséquent supprimé. Il sera traité lors de la séance du 5 juin 2023 sous réserve de disponibilité des personnes concernées.

Compte tenu de ce qui précède, Mme Marilune Aeberhard sera invitée à présenter le Secteur Animation-Jeunesse lors de la séance de septembre 2023.

L'ordre du jour est validé avec la modification précitée.

3. Validation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023

Le procès-verbal est accepté sans modification. La Présidente remercie son auteure.

4. Présentation des projets de l'Etablissement primaire et secondaire sur le thème de la durabilité par Mme Sévine Rullier

La Présidente donne la parole à Mme Rullier, référente Durabilité et enseignante de français et d'histoire. Elle présente la Green team composée de 4 enseignants et indique que 3 élèves ont fait part de leur intérêt à rejoindre ce groupe qui travaille en partenariat avec Eco-schools en vue d'obtenir la labellisation à l'instar de 37 autres établissements scolaires suisses.

Elle présente également différents projets tels que « Coup de balai » auquel 8 classes du secondaire ont participé durant la matinée du 24 mars 2023. Cette action s'est déroulée dans un bon esprit et les échos ont été très positifs. Elle permet aux élèves de réfléchir à la gestion des déchets mais également à leur manière de consommer. Mme Rullier relève que le ramassage des mégots est également l'occasion de faire de la prévention du tabagisme. L'éco-comité souhaiterait étendre cette action à l'ensemble des classes de l'EPS et envisage également d'organiser le ramassage des déchets dans la nature.

Le projet d'établissement « T'as ton sac ? » qui a impliqué 2 classes de l'option spécifique (ci-après OS) « économie et droit », 2 classes de l'OS « Arts visuels » et tous les élèves de l'option ACT (activité créatrice textile). Il s'agit de remplacer les sacs du commerce par des sacs réutilisables en tissu. Une partie des élèves a d'abord analysé les besoins et les habitudes de consommation de leurs camarades, d'autre ont dessiné des affiches destinées à l'affichage dans les commerces veveysans et enfin d'autres ont confectionnés les sacs en tissu. Mme Saillely précise que la coopérative Migros a manifesté son intérêt pour les affiches et envisage de les réutiliser dans ses magasins. Mme Rullier relève que cela représenterait une belle reconnaissance pour les élèves.

Mme Rullier présente également les rencontres intergénérationnelles organisées en collaboration avec l'EMS Beau-Séjour afin de tisser des liens entre les élèves et les résidents. Ce type de projet permet de développer des compétences sociales, un sens de la citoyenneté, etc.

Après un début un peu difficile car certains résidents sont atteints de maladie telle qu'Alzheimer, le lien s'est créé. Ces rencontres sont également enrichissantes pour les classes d'accueil car cela permet aux élèves de pratiquer la langue française. Certains élèves retournent régulièrement prendre des nouvelles.

Mme Saillely précise que ces visites permettent également aux élèves issus de l'immigration, ayant peu de contacts avec leurs grands-parents, de créer des liens avec des aînés. Ils sont, pour la plupart, très touchés par ces échanges avec les seniors. Ce projet a suscité un fort engouement, tant de la part des élèves que des enseignants, il sera reconduit l'année prochaine.

Mme Rullier indique que des synergies avec l'Etablissement primaire sont explorées et une rencontre des deux éco-comités aura lieu prochainement. L'extension du Donatroc est envisagée, ainsi que d'autres projets entre petits et grands élèves.

Mme Meylan rebondit sur le sujet et propose la réalisation par les élèves de protections menstruelles réutilisables ou de lingettes démaquillantes lavables. Mme Saillely indique que ce dernier projet est en cours au sein de l'EPS. Mme Rullier estime que la fabrication de protections hygiéniques est plus délicate car cela pourrait heurter certaines familles.

La réalisation d'un hôtel à insectes est également suggérée. Mme Saillely informe que ce projet sera réalisé par les élèves lors des travaux manuels, il est également prévu de faire un grand modèle en collaboration avec le Centre d'accueil temporaire du Panorama.

La Directrice de l'EPS indique que la mise en place des projets demande un important investissement de l'éco-comité. Mme Rullier signale qu'il est très important que les projets émanent des élèves car cela favorisera l'enthousiasme et la pérennité de ces actions.

M. Méan demande des précisions sur les possibilités d'inscriptions afin de participer aux projets précités. Mme Rullier répond que les inscriptions se font par le biais des maîtres de classe.

Mme Berrocal souhaiterait savoir comment les enseignants sont sensibilisés à la durabilité. Mme Rullier répond que des formations sont organisées au sein de la HEP Lausanne. L'EPS souhaite également favoriser l'enseignement à l'extérieur. Elle complète son propos en indiquant que la labélisation Eco-Schools ira dans le sens de cette sensibilisation. Actuellement, l'EPS est au stade du diagnostic. Cela comprend deux étapes, l'une pour les adultes et l'autre pour les enfants. La gestion des déchets sera le thème prioritaire pour la présente année scolaire ainsi que les deux suivantes. La référente Durabilité rappelle que l'installation des poubelles de tri est fortement souhaitée par l'ensemble des élèves.

Mme Simonin précise que la durabilité fait partie du programme scolaire lors des cours de géographie de 7H à 11H ainsi que lors des cours de citoyenneté en 11H. Le concept de valeur est étudié dans ce cadre-là également.

Mme Willommet demande quelques photos de l'opération « Coup de balai » réalisée par les élèves du secondaire. Elle précise également que les projets durabilité pourraient faire l'objet d'un soutien financier par le biais du budget du CETV. La Présidente suggère également une utilisation des canapés forestiers par le secondaire. Mme Rullier indique que l'EPS serait intéressé par un usage de ces lieux pour les élèves de 7H-8H. Elle admet que l'EPS a du retard sur la mise en place de la durabilité par rapport à l'EP mais la volonté de collaboration est très présente. Mme Saillely indique qu'au secondaire le programme se fait sur des périodes de 45 minutes alors qu'au primaire la planification se fait sur une demi-journée, cela facilite probablement un peu l'avancement des projets.

Mme Roy indique qu'il peut y avoir une lassitude des élèves arrivés en 7H et plus grands car les élèves de l'EP utilisent régulièrement les canapés forestiers durant les 6 premières années scolaires.

M. Méan demande si les projets précités sont des projets cantonaux. Mme Rullier indique qu'il s'agit des projets mis sur pied par l'EPS en précisant que des projets similaires sont organisés dans d'autres établissements vaudois. En ce qui concerne « Coup de balai », il s'agit d'un projet cantonal. Mme Berrocal indique qu'une plateforme cantonale sur le thème de la durabilité a été créée par la DGEO.

Comme mentionné lors de la dernière séance, Mme Willommet et Mme Fawer proposent que le Conseil d'établissement appuie auprès de la Municipalité les demandes faites par des élèves et

les éco-comités afin que l'installation des poubelles de tri se concrétise rapidement dans l'ensemble des collèges.

Mme Pilet indique que Mme Jouhaud a adressé récemment un courriel au Secteur éducation afin de proposer la mise en place d'un comité composé par différents partenaires de la Ville afin de faire avancer ce projet. Ce courriel pourrait être joint à la lettre précitée.

Mme Fawer indique que dans un premier temps, il faudrait adresser un courrier et que par la suite il faudra évaluer le coût de ces poubelles et du traitement des déchets.

Mme Berrocal, M. Méry, Mme Meylan et Mme Simonin rédigeront ou valideront ce courrier. La lettre sera signée par la vice-présidente.

Mme Ferrari indique qu'un nouveau projet de boîte à livres sera mis en place dans tous les collèges du primaire conformément à la demande des élèves de 5-6H.

5. Point de situation sur les projets du Service de la famille, de l'éducation et du sport

Préavis crédit-cadre d'investissement sur deux ans pour l'acquisition de mobilier et d'équipements destinés aux écoles, au service dentaire et aux structures d'accueil pré et parascolaires de la Ville

Mme Fawer indique que ce préavis fait suite à une demande de la Municipalité de ne pas intégrer au budget courant ces différentes dépenses considérées comme des investissements.

Les deux Directions d'établissements ont été consultées et ont communiqué au Secteur éducation leurs besoins pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

Outre le renouvellement des équipements standards des salles d'enseignement (armoires, tables, chaises et écrans), des besoins ont également été exprimés pour des salles dites spéciales telles que :

- Plan de mobilité scolaire : aménagements avec signalétique et équipement ;
- Bibliothèque scolaire / centre documentaire au Collège Jean Kratzer : complément de matériel de présentation des ouvrages et aménagements pour les élèves ;
- Salle de travaux manuels au Collège Jean Kratzer : renouvellement des équipements selon des standards technologiques actuels ;
- Classes flexibles : acquisition de mobilier spécifique pour 10 classes sur deux ans pour les collèges des deux établissements ;
- Salles de sciences : mise aux normes des armoires et renouvellement des équipements au collèges Bleu, Galeries du Rivage et Ancien-Collège notamment ;
- Education nutritionnelle : renouvellement des équipements des deux cuisines au Collège des Crosets ;
- Réfectoire au Collège Jean Kratzer : acquisition de tables pour répondre à l'augmentation de la fréquentation.

Un montant forfaitaire par préau est également inclus dans ce crédit cadre afin d'équiper ces derniers de bancs et de mobilier ad hoc (jeux, sports, etc.) attendus des élèves.

Ce crédit-cadre comprend aussi des acquisitions liées au déménagement du service dentaire de la Ville de la Rue du Conseil dans les locaux au rez inférieur du Collège de la Veveysse. Le remplacement de la chaise dentaire par exemple est impératif. De plus, il prévoit des

remplacements et des acquisitions de mobilier et de matériel pour les garderies et UAP du secteur famille.

Projet de rénovation du bâti scolaire

Mme Fawer indique qu'une demande de crédit d'étude concernant l'étape 1 du projet de rénovation du bâti scolaire sera déposée par le Secteur Bâtiment prochainement. Le projet est complexe car il faut prendre en compte de nombreux critères (normes cantonales, proximité entre les bâtiments, ressources humaines, programme scolaire, lieux provisoires, etc.). La recherche de sites pour l'installation des pavillons modulaires est en cours.

Le projet de rénovation du bâti est prévu sur le long terme, M. Calhas profite donc de l'occasion pour demander s'il est prévu d'installer une petite cuisine pour les maîtres au collège des Galeries du rivage. Le lieu à disposition est très minimaliste et l'ensemble des enseignants qui fréquentent ce collège apprécieraient d'avoir une petite cuisine digne de ce nom pour pouvoir entreposer des aliments dans un petit frigo puis les réchauffer pour le repas de midi. Mme Fawer remercie M. Calhas d'avoir relevé ce point et va transmettre à son équipe du Secteur éducation cette demande afin d'y répondre rapidement.

EducDay 2023 – Visions du Futur

Mme Saillely présente le projet « Visions du futur » qui aura lieu le 26 avril 2023. Ce projet initié par la Directrice de l'EPS est financé par les 6 établissements de la région.

En ce 21ème siècle, nous vivons l'impact de la mutation numérique, l'urgence du défi environnemental et l'émergence d'enjeux éthiques inédits qui traversent tous les métiers et les secteurs. Ceci exige un profond questionnement quant aux enjeux de l'éducation pour les générations futures et le monde professionnel. Visions du Futur est un événement pour partager les idées entre professionnels de l'éducation et les acteurs du monde du travail.

La manifestation se déroulera de 13h00 à 17h00 dans divers lieux du centre-ville et permettra aux enseignants de participer à une conférence sur les métiers du futur, des ateliers, des expositions, des débats, etc. (voir document en annexe). Ils auront la possibilité de s'inscrire en temps réel au moyen d'une application mobile.

Les membres du CETV sont très enthousiastes et estiment que cette manifestation est nécessaire afin de mieux préparer les enseignants et par conséquent les élèves aux défis du futur.

Mme Saillely précise que cette manifestation a également pour but de créer des synergies entre les enseignements des 6 établissements partenaires du projet. Le souhait des organisateurs est de pérenniser cet événement et de l'étendre sur 2 jours en 2024 en proposant aux élèves de participer.

6. Rencontre avec les délégués de classe de 7-8P – Point de situation

Mme Willommet a rencontré les élèves de 7-8P lors de la réunion organisée par M. Vizio. Elle indique que la plupart des demandes des élèves sont simples et semblent très légitimes, il s'agit par exemple d'avoir des fenêtres qui ferment, des stores qui puissent être baissés, etc.

7. Fêtes des écoles 2023

Bar du CETV

La Présidente donne la parole à M. Waser qui résume la situation de ce projet. Il rappelle que la première séance de démarrage du groupe de travail de la fête des écoles a eu lieu en septembre 2022. Tous les partenaires de ce projet étaient représentés (Ville, EP, EPS, CETV). A cette occasion, les participants ont eu une discussion de fond pour redéfinir la fête des écoles en tenant compte de ce qui a été fait par le passé (carrousel, etc.). Il y avait une certaine confusion sur les souhaits et les attentes des partenaires. Pour mémoire, la commune organisait une grande fête avec des carrousels, il y avait une distribution de jetons aux élèves, etc.). Tout cela avait un coût important tant financier que logistique.

La deuxième séance a eu lieu en janvier 2023 et tous les participants n'étaient pas représentés. L'EP n'était pas représenté mais avait déjà bien avancé sur son programme et avait transmis les informations.

Les éléments connus ce jour sur le programme de la fête des écoles 2023 sont les suivants :

- Grand cortège au bord du lac pour les élèves de l'EP
- Spectacles des 2 Chœurs
- Animations aux galeries du Rivage et à la salle del Castillo
- Stands de nourriture et de boissons sans alcool tenus par les élèves du secondaire

Les discussions se sont orientées vers la possibilité de faire rester les parents et les enfants. Un autre partenaire a évoqué la possibilité d'offrir ou de vendre de l'alcool pour les adultes. Quelqu'un a mentionné que par le passé le CETV tenait un stand et vendait des boissons.

M. Waser et son collègue M. Méry ont vu là une occasion de faire connaître le Conseil d'établissement et des créer du lien avec les habitants. M. Waser indique que, selon lui, le rôle du CETV est avant tout une plateforme d'échange entre les quatre quarts mais qu'il est peu connu par les habitants. Certains confondent le CETV avec une APE, cela est probablement dû au fait que l'association des parents d'élèves n'existe pas actuellement malgré quelques tentatives de la remettre sur pied.

C'est donc pour cette raison que M. Waser a proposé par voie de circulation ce projet de bar du CETV qui a été accepté par la majorité des membres par le biais d'un sondage. M. Waser présentera un budget mais il indique que la vente de boissons devrait permettre d'obtenir un léger bénéfice ou de faire un projet à moindre de coût. Il avait cependant besoin d'une garantie qu'un éventuel déficit sera pris en charge par le budget du CETV. Ce point a donc été confirmé.

La prochaine séance du groupe de travail aura lieu en avril afin de régler les problèmes logistiques. Mme Fawer invite M. Waser à faire ses demandes de matériel au Secteur éducation qui est bien évidemment représenté dans le groupe de travail précité.

M. Waser indique qu'il a approché plusieurs sociétés sportives telles que la société de gymnastique Vevey ancienne ou la société de tir à l'arc. Il a également pris contact avec M. Sacha Christen pour une éventuelle démonstration de skate. Un accompagnement du cortège par la Confrérie de la Saint-Martin est également envisagé. M. Waser transmettra ces propositions au groupe de travail et mettra les personnes en relation en cas d'intérêt.

Le groupe de travail relatif au bar de la fête des écoles est composé comme suit :

- M. Waser est en charge des infrastructures
- M. Christen passera commande de la marchandise
- M. Calhas gèrera les finances

Mme Willommet remercie M. Waser pour ce compte-rendu très complet.

Mme Willommet demande comment réunir les deux fêtes de fin d'année. Mme Saillely répond qu'il est trop difficile de réunir les élèves du primaire et du secondaire. Mme Ferrari partage cet avis. La Directrice de l'EPS indique que les promotions sont un moment symbolique important pour les élèves et les familles. Il s'agit d'un temps privilégié où les élèves en fin de scolarité prennent congé de leurs enseignants.

Mme Fawer précise que le budget de l'apéritif, qui est organisé sous la Grenette à l'issue des promotions, est prévu pour 700 personnes et d'un montant de CHF 6'000.-. Un apéritif étendu ferait exploser le budget, il faut donc être également vigilant à ce point.

Mme Willommet demande que le groupe de la fête des écoles réfléchisse à la durée du programme, en particulier entre 20h00 et 22h00. La Présidente demande s'il est envisageable d'avancer les promotions à 18h00 au lieu de 19h00. Mme Saillely répond qu'il est compliqué pour certains parents de se libérer durant le temps de travail.

Mme Rivier rappelle qu'à l'époque les deux fêtes étaient liées. Il s'agissait d'une grande fête populaire veveysanne.

Mme Simonin rappelle que l'Association des colonies organisait une grande partie de la fête des écoles en collaboration avec les enseignants qui préparaient les raclettes et mettaient amplement la main à la pâte. Le bénéfice des ventes de la fête des écoles était destiné aux colonies de vacances. Pour diverses raisons, l'organisation des camps et des colonies a été repris par le secteur éducation.

Mme Willommet pense que le résultat de l'organisation 2023 sera un excellent début et suggère qu'une réflexion soit menée afin de recréer une association qui pourrait soutenir le groupe de travail de la Fête des écoles. Elle a approché la Société de développement de Vevey qui ne souhaite pas prendre en charge cette organisation.

Mme Roy rappelle que M. Descoeurde avait redynamisé la fête des écoles. Elle cite plusieurs exemples de pistes explorées pour conjuguer la fête des élèves du primaire et celle du secondaire.

Mme Berrocal demande des informations sur l'avancement du projet 2023 qui lui paraît encore un peu abstrait. Mme Willommet indique qu'outre le cortège composé de 1000 élèves du primaire, des châteaux gonflables ont été commandés, une Silent party sera organisée. Par ailleurs, comme évoqué précédemment, des stands de nourritures seront tenus par les élèves du secondaire, des stands de sirop seront tenus par les élèves de l'EP et par le Secteur Animation-Jeunesse. Le bar du CETV permettra quant à lui aux adultes d'acheter des boissons alcoolisées.

La Présidente propose de conclure ce point et demande s'il y a des questions ou des remarques. Mme Berrocal indique qu'elle comprend la démarche de création de lien par le biais du bar du CETV, elle préférerait néanmoins que le CETV organise l'an prochain un autre type de projet destiné aux élèves plutôt qu'aux adultes.

Mme Pilet cite les neuf membres qui se sont annoncés pour tenir le bar du CETV et propose de faire un Doodle afin d'organiser des tranches de présence pour le montage, le service des

boissons et le rangement. M. Waser demande que cela soit fait ultérieurement car il souhaite faire valider le concept par le groupe de travail.

Mme Pilet préparera des affiches A3 en couleur afin de présenter le CETV. Elle utilisera le matériel fourni par l'APE dans le cadre du projet Quarto. Mme Berrocal propose la possibilité de scanner un QR code vers le site internet de la Ville ou vers des informations.

M. Waser demande que l'attribution du bénéfice des ventes du bar du CETV soit discutée lors d'une prochaine séance (création d'un fonds, don à une association, etc.). Mme Fawer cite plusieurs associations œuvrant pour les enfants telles que La Jouerie, Tremplin, etc.

8. Divers et propositions individuelles

M. Christen cite un article du 24 heures sur la transition numérique et demande si le réseau Wi-Fi fonctionne correctement dans les collèges veveysans. Mme Fawer indique que le Wi-Fi était déjà mis en place avant l'installation de l'affichage numérique frontal dans les collèges. Elle précise que certaines bornes ont été changées récemment et donne la parole à Mme Saille pour connaître son degré de satisfaction à ce sujet. Elle clarifie ce que représente le déploiement de l'éducation numérique et confirme que les installations sont bonnes. Elle reconnaît cependant qu'il y a parfois des problèmes de Wi-Fi dans l'ensemble des établissements du canton de Vaud en raison de la borne passante. Cela est du ressort du Canton et d'une amélioration du contrat avec Swisscom. Mme Simonin mentionne que les enseignants doivent actuellement faire du partage de connexion. Mme Saille informe que ce problème devrait être réglé en juin 2023 au plus tard.

Mme Saille encourage les membres à réserver la date du 2 juin à 20h00 pour le concert du Chœur Smile à l'Auditorium Stravinski dans le cadre de Septembre musical.

La séance est levée à 21h12.

La prochaine séance aura lieu le **lundi 5 juin 2023 à 19h00 à l'Aula du Clos.**

La Présidente :

La Secrétaire :

Laurie Willommet

Esther Pilet

Annexe : ment.